



UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 87029 ou 81132 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA Eurométropole : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA Eurométropole: <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67: <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 763 - 26 février 2016

Une rencontre constructive pour l'UNSA Fonction publique

L'**UNSA Fonction publique** a rencontré la nouvelle ministre de la Fonction Publique, Annick Girardin, le mardi 23 février 2016.

L'**UNSA Fonction publique** a axé son intervention sur le **rendez-vous salarial**, élément majeur du protocole PPCR (*Parcours Professionnel Carrière et Rémunération*).

Il doit être une réponse à la baisse du pouvoir d'achat des agents publics, fonctionnaires et contractuels.

Pour l'**UNSA**, la réussite de ce rendez-vous sera déterminante pour la suite du **dialogue social** dans la **Fonction publique**.

Le dégel du point d'indice est nécessaire.

Lors de la rencontre, l'**UNSA** a pu rappeler ses **priorités** :

- Mener à son terme les processus liés aux accords qu'elle a signés (*PPCR, Égalité professionnelle, Santé et sécurité au travail, Risques psychosociaux*);
- Améliorer la qualité de vie au travail des agents.

L'**UNSA** a porté les inquiétudes des agents confrontés aux différentes réformes en cours;

- Corriger les dispositions que l'**UNSA** dénonce dans le projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, en matière de droit à la défense ainsi que les trois jours de carence réintroduits par le Sénat.

Les échanges ont été constructifs.

L'**UNSA Fonction publique** attend maintenant des **actes forts** sur les dossiers qu'elle a présentés, dont celui de la **négociation salariale** prévue dorénavant au mois de **mars**, pour garantir la continuité d'un dialogue social serein.

Déontologie et droits et obligations des fonctionnaires

La **commission mixte paritaire** - composée de 7 députés et de 7 sénateurs - chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires** ne sera réunie que **fin mars 2016** (*vraisemblablement le 29*).

La loi ne sera donc promulguée au plus tôt qu'au mois d'avril 2016.

Réunion de présentation de dossiers de la DEE

Le **11 mars 2016** se tiendra avec les syndicats **FO** et **UNSA** une réunion de présentation des **dossiers** de la Direction de l'**Enfance** et de l'**Education** suivants :

- Bilan du nettoyage des locaux par entreprise dans les écoles et les établissements de la petite enfance;
- Organisation du nettoyage des locaux dans les écoles;
- Lancement d'une étude relative à la création d'un nouveau métier d'accompagnant maternel dans le cadre des chantiers avenir du service public.

Intersyndicale du 23 mars 2016

Le **23 mars 2016** aura lieu une intersyndicale ayant pour **ordre du jour un point d'information et d'échanges** sur les **dossiers** suivants :

- chèques vacances,
- DSP (*délégation de service public*) restaurants administratifs,
- avenants au conventionnement avec les mutuelles MUT'EST et MFP.